

# Qu'est-ce que la signature électronique et comment fonctionne-t-elle ?



La signature électronique permet de signer et d'approuver des documents en ligne afin de répondre à votre demande (ex. : si vous désirez ouvrir un nouveau compte de placement ou mettre à jour votre profil d'investisseur).

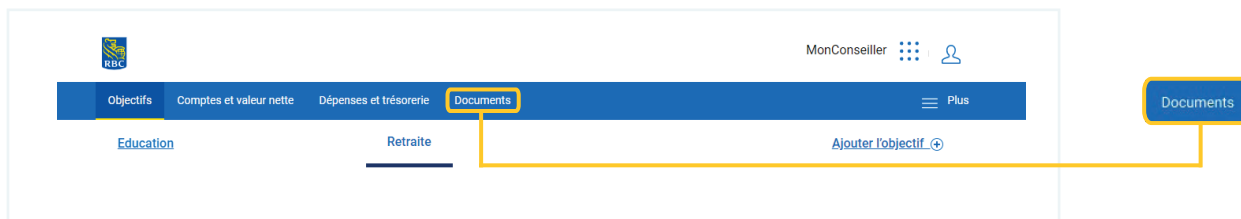


Suivez les étapes ci-après pour signer et approuver des documents.

- 1 Ouvrez une session dans **RBC Banque en direct** sur votre ordinateur de bureau ou sur votre ordinateur portable et cliquez sur « **MonConseiller : votre portrait financier** », sous la section Placements à la page Sommaire des comptes.



- 2 Une fois que vous vous trouvez dans le Tableau de **bord MonConseiller**, cliquez sur l'onglet des **documents**, situé dans la barre bleue en haut de votre écran.



- 3 À la section **Documents à examiner** choisissez les documents que vous désirez passer en revue et signer.